

7. RESUME A L'ATTENTION DES CITOYENS

Ce résumé citoyen est l'occasion de présenter les principales réalisations en 2022 figurant dans le Rapport Annuel de Mise en Œuvre (RAMO) et de faire le point sur le programme FEDER-FSE Poitou-Charentes au 31 décembre 2022. Il est publié sur le site internet « L'Europe s'engage en Nouvelle-Aquitaine » et permet à tout citoyen de la région Nouvelle-Aquitaine de pouvoir suivre l'avancée de la programmation.

Dans le cadre de la réforme territoriale, la **région Nouvelle-Aquitaine** est devenue depuis le 1er janvier 2016, **autorité de gestion de six programmes européens** (3 programmes opérationnels et 3 programmes de développement rural) et autorité déléguée d'une partie du programme national FEAMP, pour un budget global de 2,4 Mds € auquel s'ajoute les fonds relatifs au plan de relance européen pour un montant de 900 M €.

Dans un souci de rationalisation et de mutualisation des moyens et procédures, de nombreux rapprochements ont été opérés cependant il convient de noter que les 3 programmes FEDER-FSE ont vocation à rester distincts jusqu'à leur terme.

Le RAMO 2022 présenté en 2023 détaille l'activité et les réalisations depuis le commencement du programme Poitou-Charentes ; il permet ainsi d'en situer la programmation et l'exécution.

1. Avancement du programme opérationnel Poitou Charentes FEDER-FSE 2014-2020

Le programme 2014-2020 FEDER/FSE de la région Poitou-Charentes a été adopté le 12 décembre 2014 par la Commission européenne. Doté de **331,92 M€**, dont 279,72 M€ pour le FEDER et 52,19 M€ pour le FSE, il est composé de 9 axes opérationnels (6 FEDER et 3 FSE) et de 4 axes d'assistance technique.

Synthèse Avancement du PO Poitou-Charentes

	Maquette	UE sélectionné	
Total du PO	331 917 980	320 265 893	<i>Soit 96.49 % du PO</i>
FEDER	279 723 982	268 014 118	<i>Soit 95.81 % du PO</i>
FSE	52 193 998	52 251 775	<i>Soit 100.11 % du PO</i>

Programmation des fonds pour la relance

De même, la Commission européenne a proposé à travers son plan de relance Next Génération EU, la mobilisation de crédits FEDER-FSE supplémentaires au titre de l'initiative « REACT-EU » afin de soutenir la réparation des dommages économiques et sociaux engendrés par la crise tout en préparant une reprise écologique numérique et résiliente de l'économie. Des ressources supplémentaires ont ainsi été dégagées et des modalités d'application élaborées afin de fournir un soutien pour favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et de ses conséquences sociales et pour préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie (REACT-EU).

Pour rappel, dans la réponse à apporter à la crise sanitaire due au COVID-19, la création d'un nouvel axe 10 « Soutenir les services publics face à la crise du COVID-19 afin de préserver leur accès à tous »

pour cofinancer les opérations d'achat d'équipements de protection individuelle réalisées en réaction immédiate à la crise par l'intermédiaire du FSE, avait été décidée.

Ces différentes actions ont été poursuivies au cours de l'année 2022. Les fonds dits REACT-UE ont même atteint leur rythme optimal de croisière pour aider les projets des acteurs locaux dans cette phase de résilience post-crise. Une centaine de projets, au 31 décembre 2022, ont pu être accompagnés grâce aux fonds européens mobilisés dans le cadre de REACT-UE.

Réalisation des objectifs du programme

Pour le FEDER, le coût total des 686 opérations programmées (dont 3 opérations d'assistance technique) représente 95.81 % de la maquette et pour le FSE, le coût total des 535 opérations (dont 2 opérations d'assistance technique) représente 100.11 % de la maquette.

Une modification de la maquette a été proposée fin 2021 et adoptée par la Commission européenne en février 2022. Elle a consisté au transfert de l'axe 5 vers l'axe 2 de crédits d'un montant d'un million d'euros. En parallèle, l'initiative REACT-EU prévoyait la possibilité du versement d'une tranche additionnelle de crédits européens conditionnée à l'atteinte de critères. Ces critères étant réunis, l'abondement complémentaire a été effectué ; le choix de l'Autorité de gestion a été de le flécher sur l'axe 11. Le volume de cette enveloppe s'élève à 12.4 M€.

La programmation 2014-2020 prévoit la mise en place d'un cadre de performance qui définit des objectifs à atteindre pour l'autorité de gestion à la clôture du programme, les indicateurs de ce cadre de performance sont également revus lors de ces évolutions pour tenir compte de la réalité de la programmation et de l'avancement des axes.

Au 31 décembre 2022, **1 221** opérations ont été programmées, dont 129 en 2021, suivant la répartition suivante :

Intitulés de l'axe	Soutien de l'UE <i>En M€</i>	Nombre d'opérations programmées	Montant programmé UE <i>En M€</i>	Taux de programmation <i>En %</i>
Axe 1 Développer la recherche, l'innovation et le transfert de technologie (FEDER)	87.00	171	87.59	100.70%
Axe 2 Favoriser l'accès à l'économie du numérique (FEDER)	13.90	43	13.48	96.97%
Axe 3 Soutenir le	45.62	123	48.38	106.00%

développement et la mutation des PME (FEDER)				
Axe 4 Promouvoir l'excellence environnementale (FEDER)	58.64	150	57.84	98.63%
Axe 5 Protéger les ressources et le patrimoine naturels (FEDER)	10.00	126	10.38	103.87%
Axe 6 Soutenir la création/reprise d'activité et la transmission d'entreprises (FSE)	7.30	112	7.23	99.15%
Axe 7 Développer le capital humain (FSE)	33.10	390	34.01	102.75%
Axe 10 Soutenir les services publics face à la crise du COVID-19 afin de préserver leur accès à tous	3	7	2.22	74.23%
Initiative REACT-UE				
Axe 11 Accompagner la relance du territoire néo-aquitain verte, résiliente et numérique (FEDER)	54.48	70	42.52	78.05%
Axe 12 Accompagner la relance du territoire néo-aquitain verte, résiliente et numérique (FSE)	6.92	24	7.20	103.93%

Programme 2021-2027

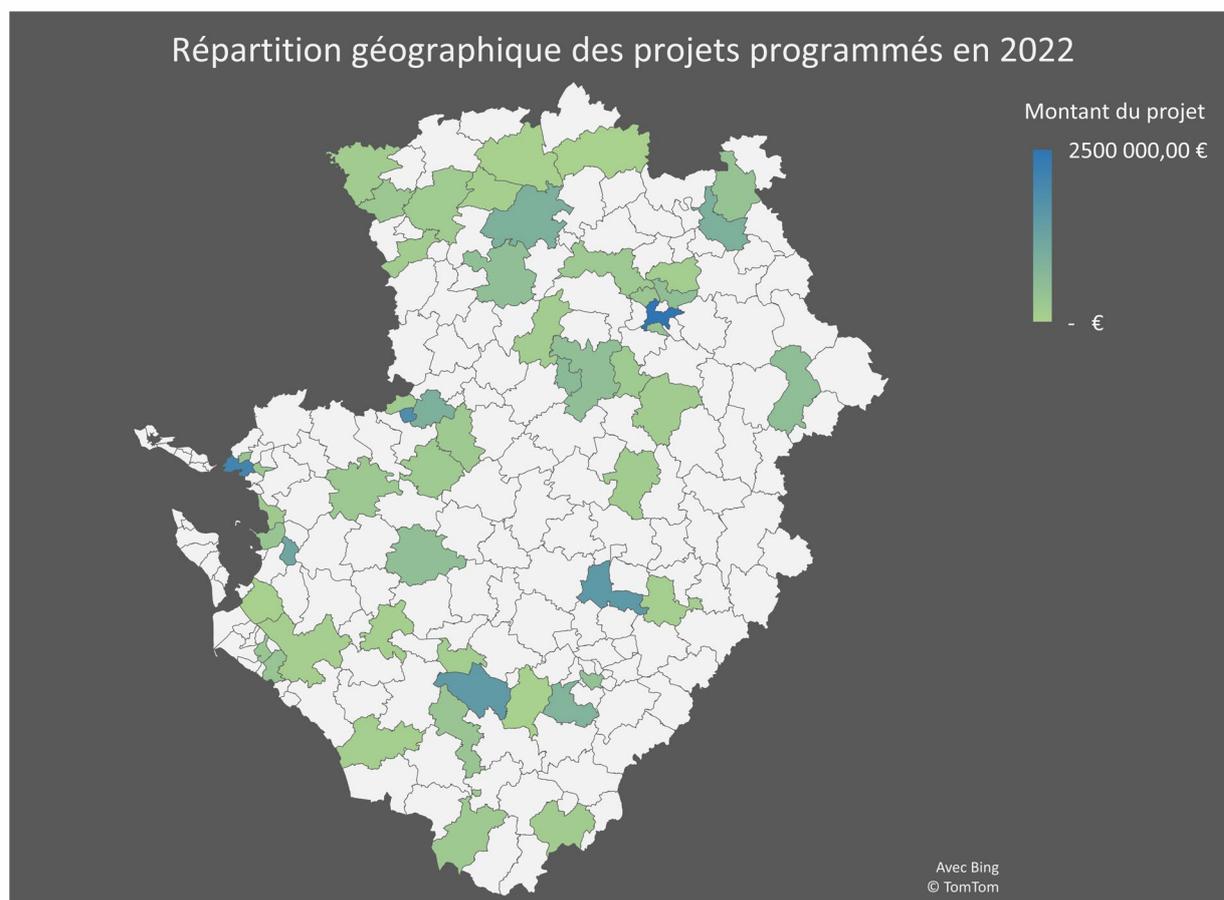
La préparation du programme régional FEDER-FSE+ Nouvelle-Aquitaine s'est poursuivie au cours de l'année 2022.

La dernière proposition de programme a été présentée au Comité de suivi au cours d'une consultation qui s'est tenue du 22 juillet au 19 août 2022. Cette même proposition a été ensuite soumise à la Commission européenne qui l'a approuvée le 26 septembre 2022.

L'Autorité de gestion a ensuite organisé une réunion de lancement consacrée au nouveau programme le 4 octobre 2022. Cette journée de lancement s'est tenue à Bordeaux. Par la suite, des réunions territoriales ont eu lieu dans différents départements de la région Nouvelle-Aquitaine au cours du dernier trimestre 2022 et en janvier 2023. Tous les départements ont été couverts. Les 13 réunions se sont tenues :

- A Bordeaux, le 20 octobre 2022 ;
- A Angoulême, le 21 octobre 2022 ;
- A Guéret, le 9 novembre 2022 ;
- A Limoges le 10 novembre 2022 ;
- A La Rochelle, le 17 novembre 2022 ;
- A Niort, le 18 novembre 2022 ;
- A Poitiers, le 25 novembre 2022 ;
- A Tulle, le 8 décembre 2022 ;
- A Périgueux, le 9 décembre 2022 ;
- A Ciboure, le 12 janvier 2023 ;
- A Pau, le 13 janvier 2023 ;
- A Mont-de-Marsan, le 19 janvier 2023 ;
- A Tonneins, le 20 janvier 2023.

2. Dossiers programmés dans le cadre du Programme Opérationnel FEDER-FSE 2014-2020



 * 95% des projets 2022 sont représentés sur la carte ci-dessus. Les derniers pourcents correspondent à des actions menées au niveau de la région Nouvelle-Aquitaine.

Une opération a un périmètre d'intervention multi-départemental (16, 17 et 79) et n'est pas non plus représentée ici. Il s'agit d'un projet de billettique de transport scolaire avec une participation des fonds européens pour près de 1,2 M€.

❖ Quelques exemples détaillés

Bénéficiaire : La Rochelle Technopole

Action : Actions d'amorçage au titre de l'année 2022

Localisation : La Rochelle (17)

La Rochelle Technopole contribue au changement par la détection, l'accompagnement et la valorisation de l'innovation sur le territoire pour une croissance durable. Elle entend détecter et contribuer à l'émergence de projets, accompagner et développer les projets d'innovation générateurs d'emplois, renforcer les capacités d'innovation des entreprises, favoriser l'expérimentation d'innovations notamment à impact positif, encourager l'open-innovation territoriale et les collaborations interentreprises, animer l'écosystème territorial et dynamiser les rencontres entre acteurs de l'innovation, notamment entre ESR et entreprises, favoriser la transformation des modèles économiques sont les activités principales de la technopole.

Ce projet est soutenu par l'Union européenne (FEDER – fonds européen de développement régional) à hauteur de **215 555 euros**.

Bénéficiaire : Agence de créativité et d'attractivité du Poitou

Action : Amélioration et structuration des services numériques pour une meilleure attractivité de la destination tourisme de la Vienne

Localisation : Poitiers (86)

Un audit interne réalisé par l'agence a souligné que l'écosystème numérique au service de la promotion touristique départementale est presque complètement hors des standards d'usage actuels. La quasi-totalité des outils web grand public doit donc être complètement repositionnée dans ses vocations, services aux usagers et expérience utilisateur. C'est la raison pour laquelle l'ACAP souhaite développer un nouveau site web (qui remplacera plusieurs sites obsolètes). Ce projet, coconstruit avec les offices de tourisme, s'inscrit dans une vision globale d'écosystème numérique, incluant la nécessité de s'équiper d'un outil de photothèque professionnel. Un recrutement dédié à ce projet garantit l'expertise dans la conduite de ce projet.

Ce projet est soutenu par l'Union européenne (FEDER – fonds européen de développement régional) à hauteur de **48 331 euros**.

Bénéficiaire : Plasturgie Haute Performance PHP

Action : Moyens industriels pour diversifier l'activité et intégrer des process innovants RSE

Localisation : Salles-d'Angles (16)

L'objectif recherché est de mettre en œuvre de nouveaux moyens industriels afin de diversifier l'activité et d'intégrer des process innovants notamment en terme de R.S.E. Cette démarche doit pouvoir répondre aux demandes des clients actuels (secteur des spiritueux haut de gamme) dont les volumes augmentent, et aussi étendre la clientèle-cible à d'autres secteurs d'activité (agro-alimentaire, cosmétiques, pièces techniques) afin de réduire le risque d'entreprise et ainsi pérenniser son existence.

Ce projet est soutenu par l'Union européenne (FEDER – Fonds Européen de Développement Régional) à hauteur de **1 489 605 euros**.

Bénéficiaire : Communauté d'agglomération du niortais

Action : Création d'une station au bioGNV

Localisation : Niort (79)

Niort Agglo a fait le choix de convertir sa flotte de bus au diesel par des bus au bio gaz naturel véhicule – BioGNV.

Le projet consiste en la construction d'une station de bio-gaz destinée, à terme, à l'alimentation de toute la flotte de bus au BioGNV.

Ce projet est soutenu par l'Union européenne (FEDER – fonds européen de développement régional) à hauteur de **895 899 euros**.

Bénéficiaire : Collectif de la Mélusine

Action : Structuration et professionnalisation d'une nouvelle offre économique autour d'un Pôle Recyclerie

Localisation : Lusignan (86)

L'association Mélusine a créé un tiers lieu à Lusignan depuis 2015 autour de l'entrepreneuriat et l'innovation, le ludo-culturel et l'ESS. Elle a souhaité en 2022 concrétiser l'ouverture d'un Pôle Recyclerie afin de permettre plus de réemploi, de sensibiliser les citoyens à la réparation et au réemploi, d'aider les porteurs de projets à développer leurs idées, de créer un chantier d'insertion et créer de nouveaux emplois. Grâce à l'aide AMPLI, l'association va confirmer la structuration du nouveau Pôle Recyclerie et permettre sa professionnalisation (création du premier emploi de l'activité à mi-temps) afin de garantir son développement et sa pérennisation et préparer la création de l'Atelier chantier Insertion.

Le projet est soutenu par l'Union européenne (FSE - fonds social européen) à hauteur de **20 000 euros**.

Bénéficiaire : Ecole de la 2^e chance (E2C) de la Charente et du Poitou
Action : Formation des jeunes de l'E2C de la Charente et du Poitou
Localisation : Châtelleraut (86)

L'action proposée au co-financement du FSE est la formation des jeunes de l'E2C en conformité avec la charte des principes fondamentaux. Cela concerne des éléments importants du dispositif et qui en font la qualité :

- L'individualisation avec notamment une phase de préparation en amont de la formation,
- L'accompagnement des jeunes et un accompagnement socio-administratif spécifique,
- La gestion de l'alternance et le partenariat avec les entreprises,
- La conduite et l'accompagnement des ateliers et des projets pédagogiques,
- La coordination du dispositif extrêmement précis qui demande un suivi quasi quotidien,
- Les prestataires pédagogiques externes.

Le taux de sortie positive attendu est de 60% (DMR Réseau E2C).

Le projet est soutenu par l'Union européenne (FSE - fonds social européen) à hauteur de **578 616 euros**.

Bénéficiaire : Commune de Magné
Action : Création d'une Maison de santé pluridisciplinaire (MSP) sur le bassin de vie des communes « Magné et Coulon »
Localisation : Magné (79)

La maison de santé pluriprofessionnelle de Magné/Coulon ouvre ses portes en juin 2023. Les médecins, dentistes, infirmières, kinésithérapeutes, orthophonistes et psychologues vous accueillent dans un bâtiment mutualisé, favorable au bien-être et à la sécurité des patients. Un espace "urgence" répondra aux besoins en premiers secours. Ce regroupement correspond aux attentes de la médecine de demain (travail coopératif, échanges avec les partenaires externes, télémédecine) et aux exigences d'une meilleure prise en charge quel que soit le contexte sanitaire. Rendez-vous rue des iris à Magné dans ce lieu unique, éco-responsable, au cœur du pôle économique des 2 communes et intégré au paysage "Marais poitevin".

Ce projet est soutenu par l'Union européenne (FEDER – fonds européen de développement régional) à hauteur de **1 820 372 euros** dans le cadre de son initiative REACT-EU.

Bénéficiaire : Région Nouvelle-Aquitaine
Action : Création d'une Maison de santé pluridisciplinaire (MSP) sur le bassin de vie des communes « Magné et Coulon »
Localisation : Rochefort (17)

La formation « Métiers du numérique et de l'informatique CHARENTE, CHARENTE MARITIME » de l'AFPA-ACCES A L'EMPLOI permet à un public en difficulté professionnelle d'accéder à une qualification de niveau V. L'opération vise à faciliter l'insertion professionnelle et le retour à l'emploi



durable. La formation professionnelle constitue un levier essentiel pour réparer les dommages causés par la crise sanitaire et accompagner la relance économique. L'objectif est de doter les publics des principales compétences en numérique et en informatique qui sont recherchées localement. Le parcours complet compte 86 800 heures de formation en centre et 26 560 heures en entreprise. Le projet consiste en 8 sessions pour un total de 80 stagiaires.

Le projet est soutenu par l'Union européenne (FSE - fonds social européen) à hauteur de **1 172 840 euros** dans le cadre de son initiative REACT-EU.